

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Réunion ordinaire du 25 MARS 2025

Nombre de Conseillers : 12

Présents : 10

Quorum atteint (7)

Pouvoirs : 2

Votants : 12

L'an deux mil vingt-cinq le vingt-cinq du mois de mars à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Assais-Les-Jumeaux, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle de la Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Claude LAURANTIN, Maire de la Commune d'Assais-Les-Jumeaux

Date de la convocation : 19 mars 2025

Etaient présents :

Jean-Claude LAURANTIN, Fabrice DURAND, Jean-Louis RIDOUARD, Christophe POTET, Annie LAURENTIN, Joël NERBUSSON, M. Adrien MILLET, Sabrina LAURENTIN, M. Christian PRUNIER et Sophie RIVALLEAU

Excusés :

- ✓ ADAMO Fabrice a donné pouvoir à POTET Christophe
- ✓ NIKSARLIAN Alexandre a donné pouvoir à LAURANTIN Jean-Claude

Annie LAURENTIN a été nommée secrétaire de séance.

=====

**RESSOURCES HUMAINES**

**Création d'un poste d'Adjoint Technique non titulaire à temps complet**

- Conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.
- Considérant le tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal le 31 mai 2021,
- Considérant la nécessité de créer un emploi non titulaire d'agent technique en raison d'un accroissement temporaire d'activité,

Le Maire propose à l'Assemblée la création d'un emploi d'Agent Technique non titulaire, à temps complet en raison d'un accroissement d'activité pour exercer les fonctions d'agent technique polyvalent.

Cet emploi est créé pour une durée de 6 mois à compter du 1<sup>er</sup> avril 2025 et renouvelable 3 mois supplémentaires en fonction des besoins du service

L'emploi est créé au grade d'Adjoint Technique Territorial à l'échelon 1,

Le tableau des emplois des non titulaires sera ainsi modifié.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, **DECIDE**, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ▶ La création d'un poste d'Adjoint Technique non titulaire, à temps complet, avec une date d'effet à compter du 1<sup>er</sup> avril 2025 pour une durée de 6 mois renouvelable 3 mois supplémentaires en fonction des besoins du service

- D'autoriser M. Le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette délibération.

Fait à Assais-Les-Jumeaux, le 26 mars 2025  
Et ont signé Le Maire et le Secrétaire

Le Secrétaire de Séance,  
Annie LAURENTIN



Le Maire,  
Jean-Claude LAURANTIN

  


AR-Préfecture

079-217900166-20250326-1-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 26-03-2025

Publication le : 26-03-2025